



Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins,
Canada 2011-2012

Dépenses et main-d'œuvre de la santé



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

Notre vision

De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

Notre mandat

Exercer le leadership visant l'élaboration et le maintien d'une information sur la santé exhaustive et intégrée pour des politiques avisées et une gestion efficace du système de santé qui permettent d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs

Respect, intégrité, collaboration, excellence, innovation

Table des matières

Préface.....	iii
Introduction	1
Notes méthodologiques	3
Historique.....	3
Sources et collecte de données.....	3
Qualité des données.....	7
Définitions des données.....	7
Calculs	11
Ajustements des données.....	17
Limites des données	18
Respect de la vie privée et confidentialité.....	20
Produits et services.....	20
Tableaux de données	23
Aperçu des tableaux de données.....	23
Tableau 1-1 : Indices de tous les services pondérés à l'échelle nationale et médianes de tous les services, selon la spécialité et la province, 2011-2012.....	25
Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012	
Tableau 1-2 : Total des médecins.....	26
Tableau 1-3 : Médecine familiale	27
Tableau 1-4 : Spécialistes médicaux	28
Tableau 1-5 : Spécialistes chirurgicaux	29
Tableau 1-6 : Total des spécialistes.....	30
Tableau 1-7 : Médecine interne	31
Tableau 1-8 : Neurologie.....	32
Tableau 1-9 : Psychiatrie	33
Tableau 1-10 : Pédiatrie.....	34
Tableau 1-11 : Dermatologie.....	35
Tableau 1-12 : Physiatrie	36
Tableau 1-13 : Anesthésie	37
Tableau 1-14 : Chirurgie générale	38
Tableau 1-15 : Chirurgie thoracique/cardiovasculaire.....	39
Tableau 1-16 : Urologie.....	40
Tableau 1-17 : Chirurgie orthopédique	41
Tableau 1-18 : Chirurgie plastique	42
Tableau 1-19 : Neurochirurgie	43
Tableau 1-20 : Ophtalmologie.....	44

Tableau 1-21 : Oto-rhino-laryngologie	45
Tableau 1-22 : Obstétrique/gynécologie	46
Annexe A — Catégories de spécialité de la BDNM	47
Annexe B — Couverture pour les services d'imagerie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM	49

Préface

Les rapports précédents sur les tarifs d'honoraires des médecins sont les suivants :

- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2010-2011* (2012)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2009-2010* (2012)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2008-2009* (2011)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2007-2008* (2010)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2006-2007* (2009)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2005-2006* (2008)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2004-2005* (2007)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2003-2004* (2006)
- *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada, 2002-2003* (2005)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 2001–2002* (2004)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 2000–2001* (2003)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 1999/2000* (2002)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 1998/1999* (2001)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 1995/1996* (2000)
- *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 1993/1994* (1998)

Introduction

La Base de données nationale sur les médecins (BDNM) est utilisée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les groupes d'intervenants médicaux et divers organismes et chercheurs du secteur privé comme source d'information sur les modèles d'utilisation des services offerts par les médecins au Canada pour l'administration et l'évaluation des programmes ainsi que l'élaboration de politiques.

Le système sur les tarifs d'honoraires des médecins (STHM) permet de comparer les tarifs des médecins entre les provinces. Ces comparaisons portent sur 10 groupes de services qui englobent la plupart des services rémunérés à l'acte en vertu du système canadien d'assurance-maladie. Les indices de rémunération sont calculés pour la médecine familiale et 16 spécialités. Dans les éditions précédentes de ce rapport, on calculait les résultats de 16 spécialités; depuis le rapport 2005-2006, les résultats relatifs à l'anesthésie sont supprimés en raison des incertitudes quant à la comparabilité interprovinciale des données, notamment en ce qui concerne le nombre de services. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) analyse actuellement les moyens de résoudre les problèmes de comparabilité des données et prévoit inclure de nouveau l'anesthésie dans les rapports à venir.

Le STHM offre un moyen de normaliser les données sur les dépenses de chaque province en fonction des différences dans les niveaux des honoraires, afin de mesurer les écarts réels dans l'utilisation des services dispensés par les médecins. Depuis longtemps, les gouvernements provinciaux et les associations médicales ont recours au STHM pour négocier les honoraires médicaux.

Le STHM est un des quatre indicateurs de rémunération à l'acte produits au moyen des données contenues dans la BDNM de l'ICIS. Les autres indicateurs sont le Système de groupement national (SGN), le paiement moyen par médecin et l'équivalence à temps plein.

Les objectifs du STHM, établis par des groupes d'intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux, sont les suivants :

- fournir l'information pertinente pour éclairer les négociations sur les honoraires entre les provinces et les associations médicales en comparant les niveaux d'honoraires entre les provinces et entre les spécialités au sein des provinces;
- fournir des indices pour faciliter la normalisation des niveaux provinciaux d'honoraires afin de produire des comparaisons interprovinciales de l'utilisation des services dispensés par les médecins;
- fournir des indices dont le niveau d'exactitude est acceptable (on reconnaît que la précision absolue est rarement atteignable dans les indices agrégatifs de prix);
- fournir un niveau approprié de détail conforme aux objectifs de pertinence et d'exactitude.

Le STHM ne vise pas à mesurer les changements de prix au fil du temps ni ceux des revenus des médecins. Pour cette raison, on ne doit pas tenter de comparer les résultats de 2011-2012 contenus dans le présent rapport à ceux publiés dans les rapports antérieurs du STHM.

L'ICIS a intégré les résultats de la revue du présent rapport au STHM lui-même.

Toute question au sujet des publications ou la BDNM devrait être adressée à :

Chef de section, BDNM
Ressources humaines de la santé, ICIS
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Tél. : 613-241-7860

Télec. : 613-241-8120

Courriel : medecins@icis.ca

Notes méthodologiques

Historique

Les tarifs d'honoraires des médecins constituent l'un des indicateurs produits à partir de la BDNM. La BDNM renferme des données sur les caractéristiques démographiques et le niveau d'activité des médecins rémunérés à l'acte. Parmi les données sur le niveau d'activité, mentionnons la rémunération totale, le nombre total de services, les paiements moyens par médecin et le nombre de médecins équivalents temps plein. L'ICIS travaille avec les ministères provinciaux et territoriaux de la Santé à inclure des données sur les activités cliniques rémunérées en vertu d'autres régimes de remboursement (comme les salaires, les contrats et les paiements à la vacation) afin de fournir de l'information exhaustive sur la rémunération totale des médecins au Canada.

La BDNM est utilisée par les gouvernements, les associations professionnelles, les sociétés d'experts-conseils, les compagnies pharmaceutiques, les chercheurs et les médias pour la planification des ressources humaines sur le plan médical et l'analyse de leur utilisation. La Conférence des sous-ministres de la Santé a approuvé la mise sur pied de la base de données en 1987 pour donner suite à une recommandation du Comité consultatif des ressources humaines en santé.

Le 1^{er} août 1995, la responsabilité de la BDNM a été transférée de Santé Canada à l'ICIS. Le groupe d'experts sur les bases de données relatives aux médecins — qui comprend des représentants des ministères provinciaux et territoriaux de la Santé, d'associations médicales, de Santé Canada, du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, du Collège des médecins de famille du Canada, de l'Association des facultés de médecine du Canada et du milieu de la recherche médicale — conseille l'ICIS sur la qualité des données, la méthodologie et les questions portant sur l'élaboration des produits relatifs à la BDNM et à la Base de données médicales Scott's (antérieurement la Base de données médicales Southam).

Sources et collecte de données

Données de la BDNM

Les données proviennent des demandes de remboursement des médecins rémunérés à l'acte acheminées à l'ICIS par les régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les données sur les demandes de remboursement et les données démographiques connexes des médecins et des patients sont soumises au moyen de cinq fichiers, énumérés ci-dessous. Les fichiers sont habituellement soumis dans les six mois suivant la fin d'un trimestre. Les fichiers qui ne respectent pas les dispositions appropriées définies dans le *Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM* sont retournés aux provinces pour qu'elles puissent apporter les corrections nécessaires et les soumettre de nouveau.

Tableau 1 : Fichiers soumis

Titre	Description
Fichier 25	Fichier des services dentaires et autres services fournis par des professionnels de la santé autres que les médecins (ce fichier n'est pas soumis par toutes les provinces)
Fichier 30	Fichier de facturation réciproque*
Fichier 35	Fichier des profils des médecins
Fichier 50	Fichier d'utilisation (selon le code de tarif, le numéro d'identification unique du médecin [NIUM], le sexe et le groupe d'âge du patient)
Fichier 55	Fichier de changements aux NIUM

Remarque

* Le fichier 30 ne s'applique pas à la province de Québec.

Outre les fichiers de données de la BDNM décrits plus haut, l'ICIS collecte annuellement, à un niveau agrégé, l'information sur les autres modes de paiement à partir d'une variété de sources d'information, incluant les représentants provinciaux membres du Groupe consultatif de l'ICIS des bases de données sur les médecins. Un sommaire de cette information est présenté dans le tableau 3 de la section Modalité de paiement : niveau de la couverture de la rémunération à l'acte.

Pour obtenir une description complète de la disposition d'enregistrement de ces fichiers, veuillez consulter le *Manuel des spécifications pour la soumission des données de la BDNM*, affiché sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca). Pour obtenir plus d'information sur la BDNM, y compris les autres modes de paiement, veuillez communiquer avec le chef de section, BDNM, ICIS.

Chiffres sur les tarifs d'honoraires des médecins

Les chiffres du système de tarifs d'honoraires des médecins (STHM) sont générés à partir des données du fichier 50 (fichier d'utilisation) selon le code de tarif, le numéro d'identification unique du médecin (NIUM), le sexe et le groupe d'âge des patients. Ce fichier renferme les paiements directs versés aux médecins par les régimes d'assurance-maladie dans le cadre des demandes de rémunération à l'acte. De plus, il contient les services dispensés par les laboratoires et les centres de diagnostics ainsi que les demandes traitées par le système de facturation réciproque, qui ne sont pas compris dans les calculs du STHM.

Type de données : date du service par rapport à la date de paiement

En règle générale, les fichiers de données sur l'utilisation sont soumis en fonction de la date de paiement pour Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan, et en fonction de la date à laquelle le service est offert pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les provinces ayant recours à la formule selon la date du service offert attendent six mois ou jusqu'à ce que 98 % des services soient saisis avant de soumettre les fichiers de données aux fins de traitement. Veuillez consulter le tableau 2 pour obtenir une répartition annuelle par province selon le type de soumission des fichiers de données.

Tableau 2 : Soumission des fichiers à la BDNM : date du service (DDS) offert par rapport à la date de paiement (DDP)

Province	2011-2012	
	DDS	DDP
T.-N.-L.		✓
Î.-P.-É.	✓	
N.-É.	✓	
N.-B.	✓	
Qc	✓	
Ont.	✓	
Man.		✓
Sask.		✓
Alb.	✓	
C.-B.	✓	

Type de données : données sur la facturation par rapport aux données sur les paiements

À l'exception du Québec, toutes les provinces soumettent des données sur les paiements. Les données sur la facturation reflètent le montant total que les médecins ont facturé au régime provincial de services médicaux pour un code de tarif particulier. Les données sur les paiements reflètent ce que l'on a réellement payé aux médecins. Le montant payé correspondrait au montant facturé moins les ajustements appliqués, attribuables aux valeurs des seuils atteints, au plafonnement des revenus ou aux dispositions de récupération.

Les données sur les paiements de l'Ontario pour les codes de tarif commençant par la lettre J, X ou Y, et se terminant par la lettre B, étaient exclues de la présente publication par le passé étant donné que ces paiements n'étaient pas versés directement aux médecins. Depuis 2005-2006, les services et les paiements pour ces codes de tarif font partie des calculs du STHM.

Modalité de paiement : niveau de la couverture de la rémunération à l'acte

Les résultats du rapport du STHM reposent sur les paiements des médecins rémunérés à l'acte seulement. Plusieurs autres modes de paiement, comme le salaire et la vacation, sont utilisés de façon courante dans les provinces. Les autres formes de remboursement ne sont actuellement pas soumises à la BDNM de façon détaillée et sont donc exclues des statistiques qui figurent dans le présent rapport.

Le tableau 3 présente des estimations en pourcentage des paiements provenant de la rémunération à l'acte et des autres modes de paiement dans les provinces. L'information sur les autres modes de paiement présentée dans le tableau 3 est basée sur les données agrégées soumises annuellement à l'ICIS par les ministères provinciaux de la Santé. Cette information ne fait pas partie des fichiers de données trimestriels soumis à la BDNM.

En vue d'une meilleure comparabilité entre les provinces, les paiements versés aux médecins rémunérés à l'acte en pourcentage des paiements totaux des régimes d'assurance-maladie présentés dans le tableau 3 comprennent les paiements relatifs à la facturation réciproque. Ces paiements ne sont toutefois pas compris dans les autres calculs du STHM pour les besoins du présent rapport. Le rapport annuel de l'ICIS intitulé *Base de données nationale sur les médecins — publication des données* présente de l'information sur les paiements relatifs à la facturation réciproque.

Chaque province décide en collaboration avec son groupe de médecins si un service devrait être remboursé à partir d'un régime de rémunération à l'acte ou d'un autre régime de rémunération. Par conséquent, une province pourrait rembourser un service à partir d'un régime de rémunération à l'acte, tandis qu'une autre province pourrait rembourser le même service à partir d'un autre régime de rémunération, ce dernier n'apparaissant pas dans le présent rapport. De plus, les provinces et territoires pourraient avoir des façons différentes d'allouer les autres paiements aux médecins. Par exemple, les autres paiements pourraient représenter une part relativement faible du revenu de la plupart des médecins d'une province, tandis que dans une autre province, ils peuvent représenter une part importante du revenu de certains médecins, alors que le revenu d'autres médecins serait surtout composé de paiements dans le cadre d'un régime de rémunération à l'acte.

Les calculs du STHM sont fondés sur la rémunération à l'acte; toutes les autres sources de paiement sont exclues. Parmi les catégories de paiements exclues, mentionnons les salaires et la vacation, les primes de fidélisation en milieu rural, les paiements provenant des indemnités des accidents du travail, les paiements de la régie de l'assurance et les demandes de remboursement pour les orientations vers les sages-femmes.

Tableau 3 : Répartition en pourcentage de la rémunération des médecins par catégorie de paiement et par province, 2010-2011 et 2011-2012

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
2010-2011											
Rémunération à l'acte	67,3 %	58,4 %	53,4 %	63,1 %	75,7 %	68,1 %	67,6 %	69,4 %	85,2 %	80,0 %	72,6 %
Autres modes de paiements	32,7 %	41,6 %	46,6 %	36,9 %	24,3 %	31,9 %	32,4 %	30,6 %	14,8 %	20,0 %	27,4 %
2011-2012											
Rémunération à l'acte	65,5 %	59,0 %	53,3 %	65,1 %	76,4 %	65,3 %	68,4 %	66,3 %	85,6 %	80,7 %	71,6 %
Autres modes de paiements	34,5 %	41,0 %	46,7 %	34,9 %	23,6 %	34,7 %	31,6 %	33,7 %	14,4 %	19,3 %	28,4 %

Sources

Les paiements de la rémunération à l'acte dans la BDNM sont fondés sur les données soumises à la Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé; l'information sur les autres modes de paiement clinique est recueillie auprès des ministères provinciaux de la Santé.

Qualité des données

Mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation

Les fichiers soumis à l'ICIS proviennent des systèmes administratifs des régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les provinces et territoires effectuent la vérification des données avant le traitement des fichiers de la BDNM. L'ICIS ne disposant d'aucune méthode de contrôle sur ces vérifications, tous les fichiers de données qu'il reçoit font également l'objet de mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation de la BDNM. L'étendue de ces mesures est limitée, car on ne peut confirmer les données auprès de la source. Parmi les mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation utilisées, mentionnons un examen du nombre total d'enregistrements, du nombre de services et du montant en dollars de chaque fichier, la vérification de chaque valeur inscrite dans les champs par rapport aux valeurs acceptables, la vérification des codes de tarif invalides, la vérification des NIUM dont la disposition n'est pas logique ainsi que la réalisation d'un examen logique des données traitées. Les fichiers non conformes aux mesures systématiques de correction d'erreurs et de validation sont retournés aux provinces afin qu'ils soient corrigés et retransmis.

Autres vérifications de la qualité des données

Les données des rapports du STHM sont validées par rapport aux données des années antérieures et aux rapports annuels de la BDNM de l'ICIS.

Avant d'être rendue publique, la publication de données annuelle de la BDNM est mise à la disposition des agents d'autorisation des régimes provinciaux d'assurance-maladie afin que ceux-ci puissent l'examiner. Pour obtenir une liste complète de ces agents, veuillez communiquer avec le chef de section, BDNM, ICIS.

Définitions des données

Tarifs d'honoraires des médecins du STHM

Les valeurs des données dans le présent rapport correspondent aux coûts moyens, en dollars, des services dispensés par les médecins dans chacune des 10 provinces. Les estimations des tarifs d'honoraires des médecins présentées dans les tableaux 1-2 à 1-22 reposent sur de simples calculs des coûts par service (le montant total des paiements divisé par le nombre total de services). Ainsi, elles correspondent aux honoraires moyens versés aux médecins pour diverses catégories de services cliniques (ou strates).

Il existe plusieurs différences entre les estimations des tarifs d'honoraires présentées dans le rapport sur le STHM et l'information sur les coûts par service qui se trouve dans le rapport de l'ICIS *Base de données nationale sur les médecins — publication des données*. La différence la plus marquée est l'utilisation, dans les méthodologies du STHM, de pondérations nationales pour calculer les estimations provinciales des tarifs d'honoraires. Vous trouverez des explications sur l'utilisation des pondérations nationales dans la section Calculs du présent rapport.

Province d'exercice

La province d'exercice correspond au lieu où le médecin est inscrit et reçoit des paiements du régime provincial d'assurance-maladie. Des médecins peuvent exercer dans plus d'une province au cours d'un exercice financier donné. Par exemple, un médecin peut déménager d'une province à une autre au cours d'un exercice financier ou dispenser des services dans deux provinces de façon régulière (p. ex. un médecin offrant des services dans des régions frontalières chevauchant les limites de deux provinces, comme Ottawa-Gatineau). Cette situation peut occasionner un compte double des médecins, sauf à l'échelle nationale, où les comptes des médecins ne sont pas basés sur la province d'exercice.

Spécialité

La désignation des spécialités des médecins est attribuée par les régimes provinciaux d'assurance-maladie et ces spécialités sont regroupées dans la BDNM sous un équivalent national. Parmi les deux spécialités, soit l'accréditation la plus récente et la spécialité inscrite dans le régime de paiement, on a utilisé la dernière aux fins de préparation du présent rapport.

La médecine interne englobe des sous-spécialités comme la cardiologie, la gastro-entérologie, l'hématologie, la rhumatologie et l'oncologie médicale. La psychiatrie comprend la neuropsychiatrie. Les spécialistes en ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie sont regroupés avec les ophtalmologistes.

Dans certains cas, les provinces et les territoires ont leur propre façon de grouper les spécialistes. En voici des exemples :

- En Nouvelle-Écosse, au Québec et en Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes en santé publique sont déclarées sous la catégorie de la médecine familiale.
- À Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, les données sur les spécialistes non certifiés sont déclarées sous leur spécialité non certifiée respective. Dans les autres provinces et territoires, ces données sont déclarées sous la catégorie de la médecine familiale.

Pour obtenir une liste complète des désignations des spécialités et leurs regroupements, veuillez consulter l'annexe A.

Le STHM présente les indices pondérés de rémunération pour la médecine familiale et 16 spécialités (tableau 4). Toutes les spécialités rémunérées à l'acte, à l'exception de l'anesthésie, de l'imagerie et de la pathologie, sont incluses.

Tableau 4 : Spécialités incluses dans le système des tarifs d'honoraires des médecins

Médecine familiale	Spécialités médicales	Spécialités chirurgicales
	Médecine interne	Chirurgie générale
	Neurologie	Chirurgie thoracique, cardiovasculaire
	Psychiatrie	Urologie
	Pédiatrie	Chirurgie orthopédique
	Dermatologie	Chirurgie plastique
	Physiatrie	Neurochirurgie
	Anesthésie	Ophthalmologie
		Oto-rhino-laryngologie
		Obstétrique et gynécologie

Strates du STHM

Les tarifs d'honoraires sont calculés pour 96 catégories de services, le cas échéant (pour plus de renseignements, voir la section Profils des strates de spécialité). Les catégories du Système de groupement national (SGN) sont agrégées en 10 groupements logiques de services (strates) aux fins de la présentation de l'information (tableau 5). Les catégories et les strates de services sont définies par le SGN utilisé dans la BDNM. Pour en savoir davantage au sujet des catégories du SGN, veuillez lire le rapport de l'ICIS *Base de données nationale sur les médecins — publication des données*.

Tableau 5 : Strates du STHM

Services de visites	Autres services
Consultations et examens majeurs	Chirurgie majeure
Autres examens	Chirurgie mineure
Jours de soins hospitaliers	Anesthésie
Visites spéciales	Services obstétriques
Psychothérapie et counseling	Services diagnostiques et thérapeutiques

Consultations et examens majeurs

Consultations demandées par d'autres médecins et examens complets (y compris examens de la vue). Dans certaines provinces, les spécialités chirurgicales n'ont pas de tarifs d'honoraires pour les consultations ou les examens majeurs. Par conséquent, ces services sont regroupés en une strate pour les comparaisons de prix.

Autres examens

Visites au cabinet, visites des patients hospitalisés ou visites en clinique externe à l'hôpital qui ne sont pas payées au taux quotidien. Les frais de surveillance sont également inclus.

Jours de soins hospitaliers

Soins quotidiens dispensés aux patients hospitalisés, normalement facturés à un taux quotidien de visites, mais dont le taux varie souvent en fonction de la durée du séjour (p. ex. un taux moins élevé est souvent appliqué après un mois d'hospitalisation).

Visites spéciales

Visites à l'urgence et visites à domicile ou en milieu institutionnel payées à un taux majoré.

Psychothérapie et counseling

Psychothérapie individuelle ou de groupe et services de counseling. Les tarifs d'honoraires sont calculés pour les services d'une durée d'une demi-heure.

Chirurgie majeure

En 1988, les services ont été répartis en deux catégories, la chirurgie majeure et la chirurgie mineure, basées sur des frais minimaux de 75 \$ selon le tarif d'honoraires de l'Ontario de la même année. Au cours des années subséquentes, de nouvelles interventions chirurgicales ont été classées comme majeures ou mineures selon leurs classifications dans les tarifs d'honoraires provinciaux.

Chirurgie mineure

Voir la définition de chirurgie majeure ci-dessus.

Anesthésie

Frais d'anesthésie pour les chirurgies majeures et mineures et pour les services diagnostiques et thérapeutiques. Depuis 2005-2006, les résultats relatifs à l'anesthésie sont supprimés en raison des incertitudes quant à la comparabilité interprovinciale des données, notamment en ce qui concerne le nombre de services. Il est prévu que ces données seront disponibles dans de prochains rapports.

Services obstétricaux

Accouchements normaux et par césarienne; avortements thérapeutiques et services à la mère à l'hôpital au moment de l'accouchement (p. ex. déclenchement du travail et réparation des lacérations).

Services diagnostiques et thérapeutiques

Actes de nature diagnostique comme les tests d'immunologie et les électrocardiogrammes (ECG), ainsi que les services, tels que la colonoscopie, qui sont utilisés à la fois à des fins thérapeutiques et diagnostiques.

Numéro d'identification unique du médecin

Identificateur unique créé par la province à l'aide de composantes provenant du prénom et du nom de famille du médecin (brouillés au moyen d'un algorithme), de sa date de naissance, de son sexe et de l'endroit d'obtention de son doctorat en médecine (M.D.).

Calculs

Comment les tarifs d'honoraires des médecins du STHM sont-ils calculés?

Les tarifs d'honoraires des médecins du STHM fournissent un moyen de comparer le coût relatif par service entre les provinces; ainsi, si chaque spécialité médicale au pays offrait le même éventail de services, en quoi le coût de chaque spécialité dans chacune des provinces différerait-il de la moyenne nationale?

Le calcul des tarifs d'honoraires des médecins du STHM est basé sur la somme des paiements et services ajustés pour chaque groupe de services (code du SGN) et chaque spécialité nationale (strate des spécialités nationales) pour une province et une année données soumis au SGN de la BDNM. (Pour de plus amples renseignements sur les paiements ajustés, consultez la section Ajustements des données; pour plus de détails sur le SGN, lisez le rapport de l'ICIS *Base de données nationale sur les médecins — publication des données.*) Les taux d'honoraires présentés dans la section Tableaux de données sont calculés de la façon suivante :

Calcul des coûts moyens par service. Les coûts moyens par service d'une spécialité et d'un groupe donnés sont calculés pour une province donnée. Ils correspondent au quotient de la somme des paiements par la somme des services, à savoir le prix moyen.

Les tarifs d'honoraires moyens sont calculés à l'aide de la formule suivante :

$$cb_i = e_i / q_i$$

où cb_i est le tarif d'honoraires moyen pour la catégorie i ; et e et q sont les dépenses et la quantité de services, respectivement.

Calcul des pondérations nationales. Les pondérations nationales (présentées dans la colonne de droite des tableaux 1-2 à 1-22) représentent les totaux des services, additionnés pour chacune des 10 provinces, par spécialité et strate. Si aucun service n'est répertorié pour un exercice, une province ou une combinaison de spécialités et de strates en particulier, la valeur des services nationaux est remplacée par zéro. Les strates utilisées dans le présent rapport diffèrent légèrement des strates du SGN (pour les définitions des strates utilisées dans le présent rapport, voir la section Strates du STHM ci-dessus).

Application des pondérations nationales aux coûts par service. On applique les pondérations nationales aux coûts par service afin de calculer une moyenne pondérée des coûts par service d'une province (tarif d'honoraires) pour toute la strate. Ces résultats peuvent être interprétés comme les coûts moyens par service pour une spécialité et une strate données qu'une province aurait si la répartition des services dans les groupes de services et la strate correspondait à la moyenne nationale.

Calcul des tarifs d'honoraires d'une strate. On calcule ensuite les tarifs d'honoraires de la strate des 10 strates définies pour chaque province en divisant la somme des résultats obtenus à l'étape précédente par le nombre total de services. Pour chaque strate, le tarif d'honoraires médian, présenté dans la colonne Médiane des tableaux 1-2 à 1-22, représente le point milieu des taux d'honoraires provinciaux.

Les tarifs d'honoraires de la strate sont calculés à l'aide de la formule suivante :

$$sb_j = \frac{\sum_i (cb_i \times wq_i)}{\sum_i wq_i}$$

où sb_j est le tarif d'honoraire d'une strate;
 cb_i est le tarif d'honoraire obtenu à partir de l'équation précédente pour chaque groupe de services; et
 wq_i est le nombre total de services pour chaque groupe de services dans le système de pondération désigné par w .

Calcul des tarifs d'honoraires sommaires. On obtient le tarif d'honoraires des catégories Tous les services, Toutes les visites et Tous les autres services pour une spécialité en multipliant les tarifs d'honoraires de la strate par le nombre de services. La somme du résultat est ensuite divisée par le total des services. Dans le cas des strates qui ne sont associées à aucun service, on utilise la valeur des strates moyennes nationales.

Le tarif d'honoraires de la catégorie Tous les services est calculé à l'aide de la formule suivante :

$$Asb = \frac{\sum_j (sb_j \times sq_j)}{\sum_j sq_j}$$

où Asb est le tarif d'honoraires de Tous les services;
 sb_j est le tarif d'honoraires de la strate obtenu à partir de l'équation précédente; et
 sq_j est le nombre total de services nationaux dans la strate, tel que calculé dans le dénominateur à l'équation précédente.

Calcul des tarifs d'honoraires sommaires pour toutes les spécialités médicales, toutes les spécialités chirurgicales et l'ensemble des médecins. Les tarifs d'honoraires pour toutes les spécialités médicales, toutes les spécialités chirurgicales et l'ensemble des médecins sont calculés grâce à la méthode décrite ci-dessus, à la différence que les paiements et services sont calculés pour le groupe de médecins approprié.

Comment les indices sont-ils calculés?

L'indice de tous les services est le niveau le plus élevé de comparaison des prix dans le STHM. Il permet la comparaison des tarifs d'honoraires de la strate par spécialité, d'une province à l'autre. L'indice de tous les services est une moyenne pondérée nationale des tarifs d'honoraires de la strate calculés à la section précédente. Il permet de calculer une valeur provinciale par spécialité. On obtient les indices de tous les services propres à une province en divisant le tarif d'honoraires de chaque province pour la catégorie Tous les services par le tarif d'honoraires médianⁱ pour la catégorie Tous les services dans les 10 provinces, puis en multipliant le résultat par 100. Les indices de tous les services sont calculés pour chaque spécialité, pour toutes les spécialités médicales combinées, toutes les spécialités chirurgicales combinées et l'ensemble des médecins.

Les valeurs par spécialité médicale relatives à l'indice de tous les services se trouvent dans les dernières lignes des tableaux 1-2 à 1-22 de la section Tableaux de données du présent rapport. La même information est résumée dans le tableau 1-1.

Seuil des services et valeurs manquantes

Les tarifs d'honoraires du STHM sont calculés pour toutes les catégories ayant au moins 100 services. Si on note moins de 100 services pour une spécialité dans une province, ou encore aucune utilisation, la catégorie n'est pas utilisée dans le calcul des tarifs d'honoraires de la strate pour cette spécialité et cette province. Le seuil de 100 services aide à prévenir les erreurs de données ou les valeurs inhabituelles qui peuvent avoir un effet de distorsion lorsqu'elles sont multipliées par les pondérations de l'ensemble des provinces pour calculer les prix d'une strate.

Une strate peut être absente pour une spécialité précise dans une province, mais être présente dans les pondérations de l'ensemble des provinces pour cette spécialité. Dans ce cas, on remplace une valeur manquante par le tarif d'honoraires de l'ensemble des provinces pour calculer les tarifs d'honoraires Tous les services, Toutes les visites et Tous les autres services. Le taux d'honoraires de l'ensemble des provinces est défini comme l'ensemble des dépenses dans la strate divisé par le total des services. Les pondérations de l'ensemble des provinces pour de telles combinaisons de strates et spécialités ne représentent normalement qu'une faible proportion des services dispensés par spécialité. Les tarifs d'honoraires imputés de l'ensemble des provinces pour les strates manquantes ne sont pas présentés dans le présent rapport. Si une spécialité n'existe pas dans une province, aucun tarif d'honoraires n'est calculé pour cette province et cette spécialité. Les comparaisons entre les provinces sont basées sur les provinces où la spécialité est pratiquée.

i. La médiane correspond au point milieu des valeurs classées de la plus petite à la plus grande, ou à la moyenne des cinquième et sixième observations dans le cas des comparaisons englobant les 10 provinces.

Pondérations annuelles de l'utilisation

Le système de pondération du rapport est basé sur les services dispensés au cours d'un exercice financier pour lequel les taux sont calculés. Le système de pondération change d'un exercice à l'autre. Les pondérations varient en raison d'une combinaison changeante des services dispensés par les médecins dans une spécialité et de l'utilisation des spécialités dans le cas des tarifs d'honoraires pour toutes les spécialités. Par conséquent, les indices du STHM ne sont pas appropriés pour mesurer les changements de prix au fil du temps.

Profils des strates de spécialité

Les tarifs sont calculés pour toutes les strates normalement réclamées par chaque spécialité. Les combinaisons de spécialités et de strates en vigueur sont présentées au tableau 6 au moyen de puces. Les services pour des strates qui ne sont normalement pas réclamées par certaines spécialités apparaissent parfois dans la base de données à cause de caractéristiques de pratique uniques à une minorité de provinces ou à des médecins individuels. Ces combinaisons inappropriées de spécialités et de strates sont exclues.

Tableau 6 : Combinaisons de spécialités et de strates utilisées dans le calcul des tarifs d'honoraires

Médecine familiale et spécialités médicales									
Strate	Médecine familiale	Médecine interne	Neurologie	Psychiatrie	Pédiatrie	Dermatologie	Physiatrie	Anesthésie*	Toutes les spécialités médicales
Consultations et examens majeurs	•	•	•	•	•	•	•		•
Autres examens	•	•	•	•	•	•	•		•
Jours de soins hospitaliers	•	•	•	•	•		•		•
Visites spéciales	•	•	•		•				•
Psychothérapie et counseling	•	•		•	•				•
Chirurgie majeure	•								
Chirurgie mineure	•					•			•
Anesthésie*									
Services obstétricaux	•								
Services diagnostiques et thérapeutiques	•	•	•	•	•	•	•		•

(suite à la page suivante)

Tableau 6 : Combinaisons de spécialités et de strates utilisées dans le calcul des tarifs d'honoraires (suite)

Spécialités chirurgicales										
Strate	Chirurgie générale	Chirurgie thoracique/ cardio-vasculaire	Urologie	Chirurgie orthopédique	Chirurgie plastique	Neuro-chirurgie	Ophtalmologie	Oto-rhino-laryngologie	Obstétrique et gynécologie	Toutes les spécialités chirurgicales
Consultations et examens majeurs	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Autres examens	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Jours de soins hospitaliers	•	•	•	•	•	•		•	•	•
Visites spéciales	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Psychothérapie et counseling										
Chirurgie majeure	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Chirurgie mineure	•	•	•	•	•		•	•	•	•
Anesthésie*										
Services obstétricaux									•	•
Services diagnostiques et thérapeutiques	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Remarque

* Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Ajustements des données

Des ajustements sont apportés dans le calcul des dépenses ou des services pour certaines catégories et spécialités. Ils visent à améliorer la comparabilité interprovinciale et sont décrits en détail dans les documents sur le SGN. Il importe de tenir compte des situations suivantes dans l'interprétation des tarifs pour des strates précises.

Tarifs majorés et suppléments

Les tarifs majorés et les suppléments pour les visites en dehors des heures normales de travail sont normalement inclus dans la strate Visites spéciales. Des ajustements sont apportés dans le SGN pour obtenir le montant total pour des services payés à un tarif majoré. Par exemple, si un tarif majoré pour une consultation est marqué d'un code distinct dans la grille tarifaire, une consultation sera soustraite de la strate Consultations et examens majeurs et sa valeur sera ajoutée à la strate Visites spéciales, et ce, pour chaque consultation payée à tarif majoré. Les tarifs majorés pour les interventions chirurgicales sont ajoutés au montant payé pour l'intervention.

Ajustements pour tarifs complémentaires

Certaines provinces permettent aux médecins de réclamer plus d'un tarif pour certains types de visites (comme un tarif d'examen avec une intervention chirurgicale). Ces situations sont traitées comme des services distincts dans le STHM. La possibilité de réclamer des services supplémentaires en plus d'une visite ou d'une intervention est considérée comme une question de préambule et non de prix dans le STHM (voir Différences dans les préambules des tarifs d'honoraires ci-dessous).

Anesthésie

Les taux pour l'anesthésie sont basés sur les paiements moyens pour les services d'anesthésie dans les strates Chirurgie majeure, Chirurgie mineure et Services diagnostiques et thérapeutiques. Depuis 2005-2006, les résultats relatifs à l'anesthésie sont supprimés en raison des incertitudes quant à la comparabilité interprovinciale des données, notamment en ce qui concerne le nombre de services. Il est prévu que ces données seront disponibles dans de prochains rapports.

Différences dans les préambules des tarifs d'honoraires

Certaines grilles tarifaires provinciales contiennent des préambules qui exposent en détail les règles de facturation, souvent sujettes aux négociations entre les gouvernements et les associations médicales. Certaines règles de préambule peuvent limiter la fréquence de services précis ou les conditions en vertu desquelles les services sont payables ou non. La mesure des effets de toutes les règles de préambule sur les niveaux moyens de remboursement va au-delà du cadre du STHM.

Retenues et récupérations provinciales

Dans les années 1990, certaines provinces ont mis en œuvre des retenues et des récupérations pour s'assurer que les paiements versés aux médecins restent dans les limites des budgets globaux. Les données soumises par la plupart des provinces tiennent compte des effets de ces ajustements temporaires et les tarifs du STHM reflètent les montants effectivement payés.

Limites des données

Compte tenu des variations provinciales et territoriales quant au rôle de la rémunération à l'acte dans la rémunération des médecins, il faut être prudent dans la comparaison des tarifs d'honoraires d'une province ou d'un territoire à l'autre.

Données exclues

Les services médicaux couverts par des tiers, tels que l'assurance-hospitalisation et l'indemnisation des victimes d'accidents du travail, ne sont pas compris dans le présent rapport. Certaines catégories de personnes sont également exclues, notamment le personnel des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que les détenus des pénitenciers fédéraux qui sont couverts par d'autres programmes publics (ces personnes représentent moins de la moitié de 1 % de la population totale).

Certains paiements effectués directement par les patients sont également omis; par exemple, les montants excédant les honoraires des médecins ou la surfacturation des médecins et les coûts de la chirurgie plastique pratiquée à des fins esthétiques.

Les données ne tiennent pas compte des paiements effectués au moyen du système de facturation réciproque ou des montants versés aux médecins résidant hors de la province ou du pays qui ne participent pas au programme de facturation réciproque, par exemple ceux qui habitent le Québec et les États-Unis.

Services désassurés ou désinscrits

Certains services ont été désassurés ou désinscrits dans certaines provinces. Ces services peuvent varier d'une province à l'autre ou d'une année à l'autre. Leur incidence pourrait expliquer les légères fluctuations observées au fil des ans ou les différences mineures entre les provinces. Pour plus d'information sur les services désassurés ou désinscrits, veuillez communiquer avec le chef de section, BDNM, l'ICIS.

Services désassurés

Il s'agit des services qui, à un moment donné, étaient considérés comme des services assurés (c.-à-d. couverts par le régime provincial d'assurance-maladie), mais qui ne le sont plus.

Services désinscrits

Il s'agit des services qui comportaient auparavant un code de tarif individuel, mais qui sont maintenant compris dans un autre code de tarif.

Chiffres négatifs

Des chiffres négatifs pourraient figurer dans les tableaux de données en raison des ajustements apportés aux données par l'ICIS ou des valeurs négatives soumises à l'ICIS. Les ajustements de l'ICIS visent à améliorer la comparabilité entre les provinces et territoires, mais peuvent cependant entraîner des valeurs négatives. Les valeurs négatives soumises à l'ICIS par les fournisseurs de données peuvent découler des ajustements apportés en raison des demandes de remboursement rétroactives, des recouvrements de paiements ou d'autres méthodes comptables utilisées dans les systèmes administratifs de rémunération.

Attribution des spécialités

Les provinces doivent fournir deux types d'information sur les spécialités pour les fichiers de la BDNM, soit l'accréditation la plus récente et la spécialité inscrite dans le régime de paiement. Dans le premier cas, la désignation la plus récente est celle conférée par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le Collège des médecins du Québec ou le Collège des médecins de famille du Canada. Dans le deuxième cas, la spécialité inscrite dans le régime de paiement n'est pas nécessairement différente de l'accréditation la plus récente et devrait refléter le domaine de spécialité dans lequel le médecin fournit la majorité de ses services. L'ensemble des provinces déclarent la spécialité établie par le régime de paiement et — sauf Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard — l'accréditation la plus récente.

On attribue à un médecin ayant exercé plus d'une spécialité au cours d'un exercice financier la spécialité lui ayant permis d'obtenir la plupart de ses revenus.

Les statistiques sur les catégories du SGN de l'ICIS peuvent différer des statistiques provinciales en raison des différences dans la façon dont les spécialités sont regroupées. Par exemple, l'ICIS regroupe la neuropsychiatrie avec la psychiatrie tandis qu'au Québec, on la rattache à la neurologie. L'ICIS englobe l'électromyographie avec la physiothérapie, ce qui n'est pas le cas au Québec. Chacune des sous-spécialités regroupées sous la spécialité de la médecine interne à l'ICIS est rapportée séparément dans le rapport sur les statistiques annuelles de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Veuillez consulter l'annexe A pour obtenir les catégories de spécialités à l'ICIS.

Médecins en imagerie et en pathologie (laboratoire)

Les radiologistes, les pathologistes ainsi que les directeurs de laboratoire sont exclus du présent rapport. On a tenu compte des paiements effectués dans le cas des services d'imagerie et de laboratoire dispensés par un médecin qui n'est ni un radiologiste, ni un pathologiste, ni un directeur de laboratoire. Les paiements d'honoraires versés aux radiologistes ou aux pathologistes dans le cadre du régime d'assurance-maladie sont nuls ou minimes dans les quatre provinces atlantiques, relativement faibles au Québec, mais importants dans les autres provinces. En omettant ces paiements dans toutes les provinces, on rend les données plus comparables. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir de l'information sur la nature des paiements à l'acte dans le cas des services d'imagerie et de laboratoire qui sont compris dans les fichiers de données de la BDNM, mais exclus du présent rapport.

Respect de la vie privée et confidentialité

L'ICIS a recours à une variété de mesures de protection afin de protéger la confidentialité des données sur les médecins.

Numéro d'identification unique du médecin

Le nom des médecins n'est pas utilisé dans les fichiers provinciaux. La province élabore plutôt un numéro d'identification unique du médecin (NIUM) par l'utilisation d'éléments du nom du médecin, de sa date de naissance, de son sexe et de l'endroit d'obtention de son diplôme. La partie nominale du NIUM est brouillée à l'aide d'un algorithme connu uniquement des provinces. Cet algorithme est pareil pour toutes les provinces et tous les territoires. Le NIUM permet de protéger la vie privée et l'anonymat du médecin et d'assurer un suivi du cheminement professionnel du médecin au Canada.

Politique sur l'accès aux données de la BDNM et leur diffusion

Le Secrétariat à la vie privée et aux services juridiques de l'ICIS a élaboré une série de directives afin de préserver la confidentialité des données transmises à l'ICIS. Vous pouvez accéder au document intitulé *Politique de respect de la vie privée relative à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels des travailleurs de la santé et des données dépersonnalisées 2011* sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca). Conformément à ces directives, l'ICIS empêche la divulgation indirecte d'information par suppression des cellules comprenant des valeurs de 1 à 4. Ces politiques garantissent la protection des renseignements personnels de l'ensemble du personnel de santé et leurs patients.

Produits et services

Trois types de produits sont issus de la BDNM — les demandes spéciales, les publications et les projets spéciaux. Les demandes spéciales représentent en général de courtes requêtes qui ne nécessitent pas de ressources importantes en matière de programmation. Parmi les demandes spéciales les plus courantes, mentionnons le compte de services et les sommes en dollars par code de tarif particulier ou par intervention. La plupart des demandes spéciales peuvent être traitées au moyen des rapports standard préparés annuellement.

Les publications suivantes, entre autres, sont actuellement offertes :

- *Base de données nationale sur les médecins — publication des données*
- *Les médecins au Canada : paiements à l'acte bruts moyens (antérieurement Rapport sur les médecins équivalents à temps plein, Canada et Rapport sur les paiements moyens par médecin, Canada)*
- *Les médecins au Canada : utilisation des services rémunérés à l'acte (antérieurement Rapport sur les catégories du Système de groupement national, Canada et Rapport sur la facturation réciproque, Canada)*

- *Les médecins au Canada : état des programmes relatifs aux autres modes de paiement (antérieurement Les autres modes de paiement et la Base de données nationale sur les médecins)*

Pour obtenir de l'information sur les années des publications et sur les périodes couvertes par ces rapports, veuillez vous référer au site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Les projets spéciaux nécessitent une planification et l'affectation de ressources supplémentaires. Pour connaître les coûts afférents à ces produits et services, veuillez communiquer avec le chef de section, BDNM, l'ICIS.

Tableaux de données

Aperçu des tableaux de données

Tableau 1-1

Le tableau 1-1 contient un résumé des valeurs médianes et de l'indice de tous les services qui sont décrits dans les tableaux 1-2 à 1-22.

Tableaux 1-2 à 1-22

Les tableaux 1-2 à 1-22 présentent quatre types d'information de base : les estimations des tarifs d'honoraires d'une strate (THS), les tarifs d'honoraires médians (THM), les pondérations nationales (PN) et les valeurs de l'indice de tous les services (ITS).

Tableau 1-X : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — groupe de médecins

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Autres examens	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Jours de soins hospitaliers	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Visites spéciales	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Psychothérapie/ counseling	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Toutes les visites	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Chirurgie majeure	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Chirurgie mineure	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Anesthésie	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Services obstétricaux	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Services diagnostiques et thérapeutiques	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Tous les autres services	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Tous les services	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THS	THM	PN
Indice de tous les services	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	ITS	—	—

Pour de plus amples renseignements sur les termes suivants, consultez la section Notes méthodologiques du présent rapport.

Tarifs d'honoraires d'une strate : Les tarifs d'honoraires d'une strate décrivent les coûts moyens, en dollars, des services dispensés par les médecins dans chacune des 10 provinces pour divers domaines ou « strates » de services cliniques et pour les catégories Toutes les visites, Tous les autres services et Tous les services.

Tarifs d'honoraires médians : Les tarifs d'honoraires médians de chaque strate représentent le point milieu des tarifs d'honoraires de chaque province. Les valeurs de ces tarifs sont dérivées de l'ensemble des valeurs des taux d'honoraires de chaque province qui se trouvent à gauche de la colonne Médiane. Il faut toutefois faire attention : des erreurs résultant de l'arrondissement des chiffres peuvent causer de légères différences entre les tarifs d'honoraires médians publiés dans le présent rapport et les tarifs d'honoraires médians calculés à partir des données publiées dans les tableaux 1-2 à 1-22.

Pondérations nationales : Les valeurs de pondération nationale représentent le nombre total de services au sein du domaine ou de la strate de services cliniques à l'échelle des 10 provinces, qui correspond à la ligne de données décrites dans le tableau. Les pondérations nationales qui se trouvent dans les tableaux 1-2 à 1-22 permettent de calculer les tarifs d'honoraires provinciaux pondérés à l'échelle nationale pour Toutes les visites, Tous les autres services et Tous les services.

Indice de tous les services : Les valeurs par province de l'indice de tous les services sont dérivées en divisant le tarif d'honoraires de Tous les services de chaque province par le tarif d'honoraires médian de Tous les services à l'échelle des 10 provinces, puis en multipliant le résultat par 100. Il faut toutefois faire attention : des erreurs résultant de l'arrondissement des chiffres peuvent causer de légères différences entre les valeurs de l'indice de tous les services publiées dans le présent rapport et les valeurs d'indice calculées à partir des données publiées dans les tableaux 1-2 à 1-22.

Tableau 1-1 : Indices de tous les services* pondérés à l'échelle nationale et médianes de tous les services, selon la spécialité et la province, 2011-2012

Spécialité	Province										Médiane Tous les services
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	
Médecine familiale	77.04	ND	94.60	100.00	101.66	95.26	95.10	111.12	129.88	105.04	42.00
Spécialistes médicaux	79.64	ND	106.46	100.10	76.80	96.70	92.74	106.44	106.82	100.00	75.89
Médecine interne	78.20	ND	107.66	94.92	79.28	97.56	100.86	102.32	111.34	100.00	73.09
Neurologie	102.78	ND	100.00	81.74	71.14	106.26	99.84	93.12	116.16	128.20	104.29
Psychiatrie	80.38	ND	108.34	123.86	78.92	97.86	96.28	112.66	100.00	105.98	90.34
Pédiatrie	99.08	ND	107.72	112.92	77.18	82.84	68.66	100.00	128.22	109.18	88.18
Dermatologie	92.58	ND	154.84	144.78	81.48	85.74	100.00	114.32	103.88	96.40	42.50
Physiatrie	—	ND	96.36	93.76	51.32	94.58	103.64	104.98	103.90	145.18	84.11
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Spécialistes chirurgicaux	89.92	ND	97.68	100.00	90.82	87.50	106.22	102.12	119.06	101.00	94.36
Chirurgie générale	77.20	ND	94.12	110.46	87.76	86.92	100.00	115.42	137.28	103.72	118.24
Chirurgie thoracique/cardiovasculaire	71.46	ND	83.96	106.20	84.84	100.00	99.10	149.00	141.20	105.10	221.16
Urologie	97.24	ND	95.10	107.16	72.38	84.30	122.68	126.82	115.10	100.00	81.38
Chirurgie orthopédique	99.72	ND	87.66	109.42	93.12	88.04	100.80	100.00	124.28	106.92	115.82
Chirurgie plastique	78.00	ND	104.82	114.38	83.06	76.74	105.78	98.70	121.22	100.00	111.59
Neurochirurgie	83.54	ND	99.32	104.06	74.50	119.90	114.96	95.90	100.00	120.94	221.40
Ophthalmologie	122.60	ND	111.04	93.40	96.02	82.44	138.22	89.92	113.00	100.00	74.17
Oto-rhino-laryngologie	77.94	ND	108.92	100.00	73.24	114.54	97.76	93.30	120.66	101.16	68.56
Obstétrique/gynécologie	64.60	ND	88.88	103.42	96.68	175.90	83.40	100.00	100.26	111.42	91.36
Total des spécialistes	84.96	ND	97.78	100.00	84.92	97.52	103.72	105.22	114.72	103.34	80.07
Total des médecins	84.84	ND	95.94	100.00	90.02	96.96	100.84	105.38	114.78	101.88	59.85

Remarques

* Exclut les services d'imagerie et de laboratoire.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les indices sont relatifs à la médiane des 10 provinces dans le cas de chaque spécialité individuelle ainsi que pour les regroupements Spécialistes médicaux, Spécialistes chirurgicaux, Total des spécialistes et Total des médecins, c'est-à-dire que les indices pour les grandes spécialités ne sont pas des moyennes pondérées des indices de chaque spécialité. Par conséquent, il se peut que l'indice pour le Total des médecins ne se situe pas entre l'indice pour la Médecine familiale et l'indice pour le Total des spécialistes dans le cas de certaines provinces. De même, l'indice pour le Total des spécialistes peut ne pas se situer entre les indices pour les Spécialistes médicaux et les Spécialistes chirurgicaux.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-2 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — total des médecins

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	65.94	ND	79.86	84.94	76.26	89.58	91.20	91.50	107.24	83.54	84.94	48,783
Autres examens	38.92	ND	33.22	37.72	33.96	34.02	32.12	39.40	41.66	38.12	37.72	99,435
Jours de soins hospitaliers	24.30	ND	35.94	31.72	35.02	35.00	32.90	32.40	40.44	39.52	35.00	12,792
Visites spéciales	41.78	ND	71.22	76.34	90.56	90.64	112.90	107.98	102.86	91.52	90.64	5,565
Psychothérapie/counseling	58.86	ND	69.44	72.38	53.52	64.26	73.52	87.82	84.84	88.14	72.38	15,269
Toutes les visites	46.90	ND	50.13	54.06	48.76	53.27	53.97	59.05	64.67	56.24	53.97	181,843
Chirurgie majeure	395.12	ND	427.82	413.50	391.78	384.40	476.00	411.62	482.98	431.48	413.50	3,363
Chirurgie mineure	48.70	ND	58.92	67.70	40.22	38.06	65.92	63.06	60.06	75.92	60.06	2,223
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	255.98	ND	345.50	450.52	323.12	262.54	258.48	439.56	289.28	308.72	308.72	916
Services diagnostiques et thérapeutiques	34.20	ND	52.54	46.56	42.90	48.28	49.12	42.60	46.76	44.18	46.56	38,407
Tous les autres services	66.46	ND	86.93	83.32	74.60	77.31	86.18	79.34	85.03	80.15	80.15	44,908
Tous les services	50.78	ND	57.42	59.85	53.88	58.03	60.35	63.07	68.70	60.97	59.85	226,751
Indice de tous les services*	84.84	ND	95.94	100.00	90.02	96.96	100.84	105.38	114.78	101.88	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-3 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — médecine familiale

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	50.82	ND	57.04	45.52	74.04	58.78	60.68	73.06	104.22	54.10	58.78	18,656
Autres examens	27.92	ND	32.12	38.24	35.98	33.46	31.36	37.70	40.64	37.60	35.98	80,602
Jours de soins hospitaliers	25.14	ND	35.86	34.10	25.90	35.34	32.64	31.64	43.04	36.10	34.10	5,850
Visites spéciales	41.62	ND	74.90	77.72	88.50	85.06	75.50	86.14	102.96	82.92	82.92	4,693
Psychothérapie/counseling	46.94	ND	58.18	57.68	40.58	54.04	64.50	79.52	80.36	86.50	58.18	6,647
Toutes les visites	33.09	ND	39.51	41.90	43.95	40.87	39.79	47.40	55.73	44.79	41.90	116,448
Chirurgie majeure	144.70	ND	232.10	.	128.36	282.76	213.14	191.16	148.28	286.54	202.15	131
Chirurgie mineure	23.34	ND	42.44	59.90	33.84	27.60	58.00	45.26	60.60	71.96	45.26	1,152
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	343.18	ND	411.44	665.16	243.52	353.78	252.98	428.88	287.38	327.90	343.18	295
Services diagnostiques et thérapeutiques	11.96	ND	27.10	18.10	19.44	16.40	29.96	22.42	29.22	18.80	19.44	8,873
Tous les autres services	24.21	ND	42.19	43.06	28.71	30.48	41.63	38.51	41.45	36.72	38.51	10,451
Tous les services	32.36	ND	39.73	42.00	42.70	40.01	39.94	46.67	54.55	44.12	42.00	126,899
Indice de tous les services*	77.04	ND	94.60	100.00	101.66	95.26	95.10	111.12	129.88	105.04	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-4 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — spécialistes médicaux

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	102.28	ND	118.24	118.48	88.78	115.36	118.40	127.74	125.22	121.86	118.40	16,831
Autres examens	39.66	ND	36.32	51.94	30.28	33.66	43.42	64.42	73.46	37.72	39.66	8,141
Jours de soins hospitaliers	24.32	ND	35.22	28.08	36.56	35.06	34.30	31.26	51.26	42.78	35.06	5,714
Visites spéciales	—	ND	59.88	88.84	98.90	154.38	185.70	170.12	101.24	111.92	106.58	448
Psychothérapie/counseling	69.06	ND	82.72	89.62	64.64	72.08	76.76	93.30	94.62	87.22	82.72	8,622
Toutes les visites	71.49	ND	81.17	85.27	64.17	78.14	82.69	93.92	97.08	85.64	82.69	39,756
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	41.94	ND	48.54	72.22	18.10	31.60	64.48	—	41.64	87.06	45.24	426
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	38.32	ND	80.74	57.10	47.14	64.58	45.42	55.14	49.30	55.76	55.14	19,504
Tous les autres services	38.40	ND	80.05	57.42	46.52	63.87	45.83	54.59	49.14	56.43	54.59	19,930
Tous les services	60.44	ND	80.80	75.97	58.28	73.38	70.38	80.78	81.07	75.89	75.89	59,686
Indice de tous les services*	79.64	ND	106.46	100.10	76.80	96.70	92.74	106.44	106.82	100.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-5 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — spécialistes chirurgicaux

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	65.94	ND	75.20	82.20	72.52	75.44	80.72	82.54	105.68	86.72	80.72	13,296
Autres examens	43.68	ND	37.66	38.44	40.08	30.44	31.22	47.38	47.74	31.98	38.44	10,691
Jours de soins hospitaliers	24.44	ND	36.76	32.56	21.36	34.16	26.42	35.68	51.26	66.22	34.16	1,228
Visites spéciales	—	ND	69.42	66.68	90.22	114.60	186.12	122.74	—	138.38	114.60	423
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	55.65	ND	57.61	61.32	56.83	55.34	59.22	66.30	79.24	63.76	59.22	25,639
Chirurgie majeure	402.04	ND	430.66	416.36	397.48	391.84	482.10	414.94	502.46	435.58	416.36	3,232
Chirurgie mineure	59.84	ND	82.20	66.64	73.42	57.34	91.84	92.58	93.60	93.16	82.20	645
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	254.32	ND	383.42	409.72	385.86	255.34	261.38	427.58	300.26	273.10	300.26	621
Services diagnostiques et thérapeutiques	48.38	ND	54.10	57.34	41.22	43.42	72.58	50.30	60.80	55.38	54.10	10,029
Tous les autres services	136.37	ND	153.20	152.69	136.64	130.61	172.61	149.43	170.75	150.95	150.95	14,527
Tous les services	84.85	ND	92.18	94.36	85.70	82.57	100.23	96.36	112.34	95.30	94.36	40,166
Indice de tous les services*	89.92	ND	97.68	100.00	90.82	87.50	106.22	102.12	119.06	101.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-6 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — total des spécialistes

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	76.80	ND	89.56	98.72	82.04	97.30	103.72	102.90	114.76	103.62	98.72	30,127
Autres examens	45.22	ND	35.72	40.78	26.46	34.88	37.30	56.04	54.48	35.24	37.30	18,833
Jours de soins hospitaliers	24.36	ND	35.66	28.10	34.98	34.86	33.00	31.78	51.26	50.58	34.86	6,942
Visites spéciales	—	ND	63.34	69.54	84.94	134.22	185.94	144.50	102.96	122.08	112.52	871
Psychothérapie/counseling	69.06	ND	82.72	89.62	64.64	72.08	76.76	93.30	94.62	87.22	82.72	8,622
Toutes les visites	61.88	ND	67.08	72.95	58.78	69.86	74.63	81.14	87.85	76.38	72.95	65,394
Chirurgie majeure	402.04	ND	430.66	416.36	397.48	391.84	482.10	414.94	502.46	435.58	416.36	3,232
Chirurgie mineure	60.74	ND	72.06	66.14	52.22	50.48	82.80	86.88	73.90	91.04	72.06	1,071
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	254.32	ND	383.42	409.72	385.86	255.34	261.38	427.58	300.26	273.10	300.26	621
Services diagnostiques et thérapeutiques	41.40	ND	58.40	52.60	46.20	59.24	54.28	47.62	52.06	53.90	52.60	29,533
Tous les autres services	79.66	ND	99.60	93.57	85.46	93.70	99.02	90.14	99.46	94.80	93.70	34,457
Tous les services	68.02	ND	78.30	80.07	67.99	78.09	83.05	84.25	91.85	82.74	80.07	99,852
Indice de tous les services*	84.96	ND	97.78	100.00	84.92	97.52	103.72	105.22	114.72	103.34	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-7 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — médecine interne

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	110.66	ND	119.22	112.10	91.14	114.70	142.08	125.64	146.62	127.16	119.22	9,219
Autres examens	35.90	ND	34.50	47.90	29.68	36.94	45.82	69.60	84.80	46.18	45.82	4,213
Jours de soins hospitaliers	24.26	ND	34.52	27.32	34.56	34.98	35.70	32.10	51.26	39.28	34.56	4,345
Visites spéciales	—	ND	51.98	79.06	93.94	153.36	198.98	168.82	88.28	94.14	94.04	315
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	57.18	64.50	70.38	85.78	74.74	70.38	190
Toutes les visites	72.94	ND	77.83	76.09	63.30	77.90	94.79	90.67	108.07	86.50	77.90	18,282
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	39.72	ND	79.64	61.98	52.02	64.04	50.46	57.24	51.90	58.28	57.24	16,559
Tous les autres services	39.72	ND	79.64	61.98	52.02	64.04	50.46	57.24	51.90	58.28	57.24	16,559
Tous les services	57.15	ND	78.69	69.38	57.94	71.31	73.72	74.78	81.38	73.09	73.09	34,841
Indice de tous les services*	78.20	ND	107.66	94.92	79.28	97.56	100.86	102.32	111.34	100.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-8 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — neurologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	116.30	ND	131.46	131.56	108.68	143.60	139.30	147.72	154.16	172.30	139.30	983
Autres examens	36.22	ND	32.70	67.10	43.02	48.00	44.50	67.52	65.16	51.74	48.00	280
Jours de soins hospitaliers	24.72	ND	36.00	32.70	39.80	34.42	34.92	28.44	51.26	40.44	34.92	137
Visites spéciales	—	ND	—	—	—	198.38	176.24	182.42	—	115.90	179.33	25
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	92.71	ND	103.56	110.06	90.24	115.33	111.33	121.14	127.06	134.97	111.33	1,424
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	138.68	ND	105.88	31.24	39.32	101.00	88.46	44.82	108.30	130.98	101.00	655
Tous les autres services	138.68	ND	105.88	31.24	39.32	101.00	88.46	44.82	108.30	130.98	101.00	655
Tous les services	107.18	ND	104.29	85.24	74.20	110.82	104.13	97.11	121.15	133.71	104.29	2,079
Indice de tous les services*	102.78	ND	100.00	81.74	71.14	106.26	99.84	93.12	116.16	128.20	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-9 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — psychiatrie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	124.20	ND	204.42	290.94	120.74	185.98	161.48	176.24	84.00	164.86	164.86	1,471
Autres examens	48.84	ND	35.68	48.62	50.20	38.54	37.36	52.98	38.50	32.50	38.54	303
Jours de soins hospitaliers	25.32	ND	—	29.90	40.52	30.82	30.56	31.86	—	—	30.69	330
Visites spéciales	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Psychothérapie/counseling	66.04	ND	82.70	86.30	64.50	70.58	77.88	94.02	95.88	89.28	82.70	8,145
Toutes les visites	72.57	ND	97.16	112.75	71.38	84.92	87.16	102.61	90.42	96.61	90.42	10,250
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	75.56	ND	—	52.64	65.84	329.38	74.64	44.12	84.12	36.38	70.24	148
Tous les autres services	75.56	ND	147.71	52.64	65.84	329.38	74.64	44.12	84.12	36.38	74.64	148
Tous les services	72.61	ND	97.87	111.89	71.30	88.40	86.98	101.78	90.34	95.75	90.34	10,398
Indice de tous les services*	80.38	ND	108.34	123.86	78.92	97.86	96.28	112.66	100.00	105.98	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-10 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — pédiatrie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	111.40	ND	135.96	153.44	86.62	106.84	77.50	118.40	167.06	122.76	118.40	2,956
Autres examens	83.66	ND	43.96	51.72	43.32	39.98	41.50	69.98	70.76	74.14	51.72	2,050
Jours de soins hospitaliers	23.00	ND	38.10	29.32	44.08	31.54	30.36	27.38	51.26	64.42	31.54	614
Visites spéciales	—	ND	91.90	93.00	176.22	145.16	118.54	168.26	105.72	158.16	131.85	107
Psychothérapie/counseling	82.18	ND	—	104.54	77.70	61.84	73.12	71.54	95.54	76.28	76.99	287
Toutes les visites	92.00	ND	90.73	102.69	68.69	74.90	60.94	91.26	117.91	98.65	91.26	6,014
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	18.14	ND	158.48	52.94	58.42	45.18	54.64	42.06	40.60	60.62	52.94	402
Tous les autres services	18.14	ND	158.48	52.94	58.42	45.18	54.64	42.06	40.60	60.62	52.94	402
Tous les services	87.37	ND	94.98	99.57	68.05	73.04	60.55	88.18	113.07	96.27	88.18	6,416
Indice de tous les services*	99.08	ND	107.72	112.92	77.18	82.84	68.66	100.00	128.22	109.18	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-11 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — dermatologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	67.14	ND	99.26	91.22	56.60	62.16	59.64	73.82	64.48	51.36	64.48	1,862
Autres examens	29.06	ND	31.80	42.68	25.36	20.68	28.38	31.88	33.24	25.14	29.06	1,172
Jours de soins hospitaliers	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Visites spéciales	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	52.43	ND	73.21	72.47	44.53	46.14	47.57	57.62	52.41	41.23	52.41	3,034
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	41.94	ND	48.54	72.22	18.10	31.60	64.48	.	41.64	87.06	45.24	426
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	9.02	ND	54.60	33.48	17.54	16.10	24.12	34.30	26.30	25.78	25.78	1,346
Tous les autres services	16.94	ND	53.14	42.80	17.67	19.83	33.83	33.12	29.99	40.52	33.12	1,772
Tous les services	39.35	ND	65.81	61.53	34.63	36.44	42.50	48.59	44.15	40.97	42.50	4,806
Indice de tous les services*	92.58	ND	154.84	144.78	81.48	85.74	100.00	114.32	103.88	96.40	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-12 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — psychiatrie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	—	ND	131.58	170.52	87.34	153.06	138.96	188.00	118.68	189.98	146.01	339
Autres examens	—	ND	32.94	64.22	36.98	35.84	57.16	77.94	78.62	100.66	60.69	124
Jours de soins hospitaliers	—	ND	34.50	37.56	30.12	33.82	33.42	—	51.26	67.78	34.50	288
Visites spéciales	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	—	ND	78.09	102.02	57.10	88.01	85.01	111.63	86.23	128.41	87.12	751
Chirurgie majeure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	—	ND	86.68	34.80	16.64	63.44	91.24	43.92	89.60	110.12	75.06	395
Tous les autres services	—	ND	86.68	34.80	16.64	63.44	91.24	43.92	89.60	110.12	75.06	395
Tous les services	—	ND	81.05	78.86	43.16	79.55	87.16	88.30	87.39	122.11	84.11	1,145
Indice de tous les services*	—	ND	96.36	93.76	51.32	94.58	103.64	104.98	103.90	145.18	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-13 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — anesthésie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Autres examens	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Jours de soins hospitaliers	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Visites spéciales	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Psychothérapie/counseling	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Toutes les visites	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Chirurgie majeure	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Chirurgie mineure	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services diagnostiques et thérapeutiques	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Tous les autres services	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Tous les services	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Indice de tous les services*	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

ND : non déclaré.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-14 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — chirurgie générale

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	78.84	ND	88.24	104.34	81.82	83.70	111.46	105.72	155.00	91.22	91.22	2,067
Autres examens	30.62	ND	31.12	41.78	19.92	28.70	30.80	35.32	46.34	27.74	30.80	1,429
Jours de soins hospitaliers	24.32	ND	34.98	25.66	17.94	33.24	25.36	28.62	51.26	57.92	28.62	626
Visites spéciales	—	ND	71.84	—	147.38	113.46	171.34	125.58	—	134.38	129.98	118
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	55.83	ND	60.67	72.22	53.35	58.54	73.23	71.16	102.23	66.11	66.11	4,241
Chirurgie majeure	367.70	ND	475.26	507.08	506.54	417.86	446.30	586.08	652.40	480.50	480.50	569
Chirurgie mineure	44.20	ND	67.44	77.46	58.84	50.28	78.62	84.36	81.02	81.06	77.46	168
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	92.22	ND	124.26	167.20	97.00	117.62	127.64	162.42	153.38	159.86	127.64	1,156
Tous les autres services	170.72	ND	224.67	261.34	216.66	201.85	219.03	282.78	296.89	249.20	224.67	1,893
Tous les services	91.29	ND	111.29	130.60	103.76	102.78	118.24	136.48	162.31	122.63	118.24	6,134
Indice de tous les services*	77.20	ND	94.12	110.46	87.76	86.92	100.00	115.42	137.28	103.72	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-15 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — chirurgie thoracique/cardiovasculaire

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	78.36	ND	88.22	109.36	69.70	90.06	110.18	174.74	167.06	121.98	109.36	180
Autres examens	30.78	ND	33.50	45.10	17.34	33.94	33.08	36.54	45.98	24.60	33.50	127
Jours de soins hospitaliers	24.22	ND	34.86	27.34	33.90	34.86	30.06	75.72	51.24	23.02	33.90	115
Visites spéciales	—	ND	62.64	—	—	141.38	227.34	156.76	—	158.02	156.76	15
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	53.13	ND	57.32	70.87	48.20	60.82	70.43	107.69	101.16	68.65	68.65	437
Chirurgie majeure	672.06	ND	821.50	1,102.28	973.12	1,114.18	1,029.68	1,215.68	1,517.14	1,141.56	1,102.28	91
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	47.52	48.60	96.30	150.70	83.20	76.40	79.80	5
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	153.02	ND	171.98	153.60	61.62	89.06	115.60	554.72	104.22	99.92	115.60	77
Tous les autres services	423.64	ND	510.70	650.17	540.64	627.11	595.83	891.24	846.77	647.12	627.11	173
Tous les services	158.03	ND	185.69	234.89	187.63	221.16	219.19	329.54	312.26	232.43	221.16	610
Indice de tous les services*	71.46	ND	83.96	106.20	84.84	100.00	99.10	149.00	141.20	105.10	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-16 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — urologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	56.64	ND	74.60	75.60	63.92	69.62	78.50	76.58	89.78	82.16	75.60	1,326
Autres examens	28.18	ND	31.48	39.26	20.62	26.42	35.62	35.68	51.96	35.26	35.26	869
Jours de soins hospitaliers	24.30	ND	34.50	27.92	21.58	32.44	28.32	44.00	51.26	—	30.38	92
Visites spéciales	—	ND	—	—	152.74	94.34	147.82	119.32	—	118.28	119.32	41
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	45.57	ND	57.43	60.65	47.66	52.47	61.74	60.79	74.38	63.24	60.65	2,328
Chirurgie majeure	282.12	ND	355.92	474.90	324.60	413.66	504.60	576.02	480.58	457.36	457.36	94
Chirurgie mineure	—	ND	82.32	—	119.70	44.56	149.64	—	83.38	129.06	101.54	5
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	152.88	ND	102.64	118.72	59.90	75.04	162.74	171.08	104.30	89.54	104.30	799
Tous les autres services	166.13	ND	129.10	156.00	88.05	110.39	198.54	213.16	143.66	128.38	143.66	898
Tous les services	79.14	ND	77.39	87.20	58.91	68.60	99.83	103.21	93.67	81.38	81.38	3,227
Indice de tous les services*	97.24	ND	95.10	107.16	72.38	84.30	122.68	126.82	115.10	100.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-17 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — chirurgie orthopédique

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	87.88	ND	85.80	100.70	58.64	75.40	92.04	88.04	103.38	97.48	88.04	1,555
Autres examens	33.70	ND	33.18	43.56	17.34	27.12	27.52	39.38	27.76	43.40	33.18	1,416
Jours de soins hospitaliers	24.38	ND	34.50	28.84	20.34	36.44	26.74	57.34	51.26	30.12	30.12	178
Visites spéciales	—	ND	—	—	133.54	119.32	188.04	139.70	—	135.16	135.16	62
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	61.34	ND	60.66	72.14	39.75	52.80	61.83	65.88	67.71	70.63	61.83	3,211
Chirurgie majeure	490.74	ND	366.70	513.12	536.18	443.30	492.22	452.92	619.44	491.00	491.00	563
Chirurgie mineure	83.64	ND	111.98	62.84	170.52	64.50	77.98	153.66	109.90	107.26	107.26	90
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	26.06	ND	52.26	32.18	35.00	21.66	34.86	30.56	92.60	34.54	34.54	384
Tous les autres services	283.32	ND	228.15	295.93	318.86	254.28	286.89	270.55	380.10	288.66	286.89	1,036
Tous les services	115.50	ND	101.53	126.74	107.86	101.96	116.74	115.82	143.94	123.83	115.82	4,247
Indice de tous les services*	99.72	ND	87.66	109.42	93.12	88.04	100.80	100.00	124.28	106.92	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-18 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — chirurgie plastique

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	72.68	ND	85.36	85.16	48.76	74.10	73.68	94.10	93.98	70.02	74.10	501
Autres examens	30.60	ND	33.16	43.72	26.76	25.38	34.26	39.36	53.14	24.60	33.16	518
Jours de soins hospitaliers	23.98	ND	34.44	32.90	36.94	34.18	26.80	—	51.24	—	34.18	11
Visites spéciales	—	ND	—	—	84.06	108.98	154.58	117.04	—	107.52	108.98	18
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	51.89	ND	59.33	64.44	38.35	50.17	55.05	66.79	73.51	47.81	55.05	1,047
Chirurgie majeure	225.56	ND	345.10	386.66	300.70	233.38	368.34	284.64	387.16	354.46	345.10	302
Chirurgie mineure	76.72	ND	82.82	67.04	74.56	47.86	70.50	85.18	86.36	92.28	76.72	94
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	26.02	ND	36.92	31.86	29.30	26.24	40.22	35.64	32.70	40.24	32.70	66
Tous les autres services	166.68	ND	247.58	270.80	215.80	165.96	260.73	208.37	275.17	256.09	247.58	462
Tous les services	87.04	ND	116.97	127.63	92.69	85.63	118.03	110.14	135.26	111.59	111.59	1,509
Indice de tous les services*	78.00	ND	104.82	114.38	83.06	76.74	105.78	98.70	121.22	100.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-19 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — neurochirurgie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	101.64	ND	95.46	—	109.28	116.92	189.36	127.24	109.26	157.54	113.10	118
Autres examens	24.12	ND	33.12	—	32.78	39.06	30.60	25.12	28.86	38.16	31.69	53
Jours de soins hospitaliers	24.02	ND	—	—	26.34	68.98	—	38.10	—	—	32.22	59
Visites spéciales	—	ND	—	—	130.74	156.12	—	118.74	—	169.00	143.43	10
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	67.75	ND	69.96	82.67	72.86	89.51	115.69	82.42	75.82	102.08	82.42	240
Chirurgie majeure	941.96	ND	—	—	773.60	1,376.44	—	1,056.80	—	1,352.98	1,056.80	39
Chirurgie mineure	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	—	ND	—	—	48.46	206.70	20.72	—	14.66	89.32	48.46	12
Tous les autres services	736.60	ND	925.48	925.48	598.21	1,093.52	908.02	823.67	906.55	1,047.34	908.02	51
Tous les services	184.96	ND	219.89	230.37	164.93	265.46	254.54	212.32	221.40	267.74	221.40	291
Indice de tous les services*	83.54	ND	99.32	104.06	74.50	119.90	114.96	95.90	100.00	120.94	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-20 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — ophtalmologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	61.86	ND	61.44	77.76	92.06	65.58	70.70	74.14	65.70	69.46	69.46	3,589
Autres examens	33.48	ND	33.42	32.26	36.94	26.42	32.40	42.02	58.98	30.14	33.42	2,209
Jours de soins hospitaliers	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Visites spéciales	—	ND	—	—	57.80	102.16	115.42	101.40	—	126.68	102.16	23
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	51.20	ND	50.92	60.54	71.00	50.86	56.34	62.06	63.25	54.77	56.34	5,821
Chirurgie majeure	417.90	ND	475.28	315.28	271.74	288.94	484.72	283.38	372.98	306.72	315.28	1,232
Chirurgie mineure	41.34	ND	49.30	65.64	50.94	49.30	47.66	48.32	82.22	64.74	49.30	63
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	55.82	ND	20.06	16.78	20.28	15.28	61.14	16.94	34.54	38.14	20.28	4,801
Tous les autres services	128.86	ND	112.38	77.62	71.43	70.95	146.62	71.12	103.44	92.70	92.70	6,096
Tous les services	90.93	ND	82.36	69.28	71.22	61.14	102.52	66.69	83.81	74.17	74.17	11,918
Indice de tous les services*	122.60	ND	111.04	93.40	96.02	82.44	138.22	89.92	113.00	100.00	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-21 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — oto-rhino-laryngologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	58.12	ND	76.34	71.54	51.44	71.32	74.00	75.18	89.06	73.30	73.30	1,566
Autres examens	25.94	ND	54.72	31.06	19.74	23.42	36.72	45.90	32.98	29.22	31.06	908
Jours de soins hospitaliers	24.94	ND	34.50	24.52	30.50	34.74	34.04	53.88	51.24	—	34.27	38
Visites spéciales	—	ND	—	—	62.08	104.02	131.72	111.10	—	112.98	111.10	16
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	46.32	ND	68.08	56.46	39.81	53.78	60.38	64.57	68.41	57.10	57.10	2,527
Chirurgie majeure	307.56	ND	284.84	247.08	292.98	344.98	417.92	333.36	374.28	349.24	333.36	199
Chirurgie mineure	54.98	ND	93.82	59.92	51.44	61.44	86.40	74.02	85.30	104.86	74.02	197
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services diagnostiques et thérapeutiques	31.48	ND	55.36	66.38	35.36	87.12	29.04	25.78	67.76	48.14	48.14	1,498
Tous les autres services	62.95	ND	83.48	84.71	64.12	111.56	75.89	63.13	101.81	85.69	83.48	1,894
Tous les services	53.44	ND	74.68	68.56	50.22	78.53	67.02	63.96	82.72	69.35	68.56	4,422
Indice de tous les services*	77.94	ND	108.92	100.00	73.24	114.54	97.76	93.30	120.66	101.16	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 1-22 : Tarifs d'honoraires pondérés à l'échelle nationale, médianes et pondérations nationales, selon la spécialité, la strate et la province, 2011-2012 — obstétrique/gynécologie

Strate	Province										Médiane	Pondération nationale (000)
	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.		
Consultations et examens majeurs	52.36	ND	74.20	77.92	66.56	83.48	75.76	73.58	95.74	106.34	75.76	2,395
Autres examens	26.62	ND	33.32	42.36	49.66	33.16	30.60	38.92	39.30	33.58	33.58	3,162
Jours de soins hospitaliers	25.68	ND	34.50	30.60	18.70	32.40	26.86	47.80	51.26	—	31.50	109
Visites spéciales	—	ND	67.00	64.40	148.50	120.32	217.12	117.08	—	147.32	120.32	120
Psychothérapie/counseling	—	ND	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes les visites	39.52	ND	50.97	57.32	58.13	55.79	53.10	55.06	64.89	66.06	55.79	5,786
Chirurgie majeure	251.12	ND	303.54	374.08	398.04	5,095.94	373.04	375.44	380.74	502.98	375.44	143
Chirurgie mineure	—	ND	53.56	37.74	83.34	119.84	—	30.14	68.56	49.86	53.56	22
Anesthésie	†	ND	†	†	†	†	†	†	†	†	†	†
Services obstétricaux	254.32	ND	383.42	409.72	385.86	255.34	261.38	427.58	300.26	273.10	300.26	621
Services diagnostiques et thérapeutiques	29.50	ND	45.62	78.72	44.40	33.78	56.82	60.58	78.66	137.50	56.82	1,236
Tous les autres services	114.80	ND	167.68	200.80	174.70	460.84	142.29	195.21	167.96	204.02	174.70	2,023
Tous les services	59.02	ND	81.20	94.48	88.33	160.71	76.20	91.36	91.59	101.80	91.36	7,809
Indice de tous les services*	64.60	ND	88.88	103.42	96.68	175.90	83.40	100.00	100.26	111.42	—	—

Remarques

* Médiane des 10 provinces = 100,00.

† Les services d'anesthésie et les spécialistes d'anesthésie ont été exclus.

Les cellules vides sont mises en évidence par un « — ».

ND : non déclaré.

Les montants de la rémunération à Terre-Neuve-et-Labrador ne tiennent pas compte des augmentations énoncées dans le protocole d'entente de 2009-2013.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard sont exclues en raison des problèmes de qualité des données sur l'utilisation des services.

Source

Base de données nationale sur les médecins, Institut canadien d'information sur la santé.

Annexe A — Catégories de spécialité de la BDNM

01 Médecine familiale

- 010 Résidence
- 011 Médecine générale
- 012 Médecine familiale
- 013 Médecine communautaire/santé publique
- 014 Médecine d'urgence

Spécialités médicales

02 Médecine interne

- 020 Médecine interne générale
- 021 Cardiologie
- 022 Gastro-entérologie
- 023 Médecine respiratoire
- 024 Endocrinologie
- 025 Néphrologie
- 026 Hématologie
- 027 Rhumatologie
- 028 Immunologie clinique et allergie
- 030 Oncologie
- 031 Gériatrie
- 032 Médecine tropicale
- 035 Génétique

04 Neurologie

- 040 Neurologie et EEG
- 041 Neurologie
- 042 EEG

05 Psychiatrie

- 050 Psychiatrie et neuropsychiatrie
- 051 Psychiatrie
- 052 Neuropsychiatrie

06 Pédiatrie

- 060 Pédiatrie

07 Dermatologie

- 065 Dermatologie

08 Physiatrie/réadaptation

- 070 Physiatrie et réadaptation
- 071 Électromyographie

09 Anesthésie

- 075 Anesthésie

Spécialités chirurgicales

- 10 Chirurgie générale**
 - 080 Chirurgie générale
- 11 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire**
 - 086 Chirurgie thoracique
 - 087 Chirurgie cardiovasculaire
 - 088 Chirurgie thoracique/cardiovasculaire
- 12 Urologie**
 - 090 Urologie
- 13 Chirurgie orthopédique**
 - 095 Chirurgie orthopédique
- 14 Chirurgie plastique**
 - 100 Chirurgie plastique
- 15 Neurochirurgie**
 - 110 Neurochirurgie
- 16 Ophtalmologie**
 - 115 Ophtalmologie
 - 116 Ophtalmologie/oto-rhino-laryngologie
- 17 Oto-rhino-laryngologie**
 - 120 Oto-rhino-laryngologie
- 18 Obstétrique/gynécologie**
 - 126 Obstétrique
 - 127 Gynécologie
 - 128 Obstétrique/gynécologie

Remarque : Bien que la génétique ne soit plus une sous-spécialité de la médecine interne, elle est répertoriée dans cette catégorie, car le nombre d'enregistrements de médecins appartenant à cette spécialité est relativement faible.

Annexe B — Couverture pour les services d'imagerie et de laboratoire rémunérés à l'acte dans la BDNM

Les données sur les services d'imagerie et de laboratoire soumises à l'ICIS aux fins d'utilisation dans la BDNM ne sont ni uniformes ni complètes. Elles ne sont donc pas utilisées automatiquement dans les publications de la BDNM. Les remarques suivantes concernant les données sur les services d'imagerie et de laboratoire qui sont comprises dans les fichiers soumis à la BDNM ont été fournies par les régimes provinciaux d'assurance-maladie.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.

Les médecins peuvent être rémunérés à l'acte pour l'interprétation des résultats de certains services diagnostiques tels que les EEG et les ECG. Ces services seraient inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Île-du-Prince-Édouard

Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.

Les honoraires des radiologistes pour les services d'interprétation sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Nouvelle-Écosse

Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.

La plupart des services d'imagerie ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM ni dans les revenus provenant des services rémunérés à l'acte.

Nouveau-Brunswick

Les données sur les services de laboratoire ne sont pas fournies à la BDNM, parce que ces services sont couverts par les subventions aux hôpitaux.

Aucun service d'imagerie n'est inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Québec

Aucun service de laboratoire n'est inclus.

Les services d'imagerie dispensés par les médecins en cabinet privé sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Ontario

Les données les plus à jour sur les laboratoires de l'Ontario indiquent qu'environ 53 % de tous les services de laboratoire sont offerts par des laboratoires communautaires, 45 %, par des laboratoires d'hôpitaux et 2 %, par des laboratoires de santé publique.

Aucun service d'imagerie n'est inclus dans les données soumises à la BDNM.

Manitoba

Les services de laboratoire présentés dans les fichiers soumis à la BDNM sont ceux fournis par les laboratoires privés rémunérés à l'acte. Les services de laboratoire dispensés dans les établissements en milieu urbain et rural ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Les services d'imagerie soumis englobent tous les services privés d'imagerie et tous les services d'imagerie dispensés dans les établissements en milieu urbain. Les services d'imagerie dispensés dans les établissements en milieu rural, qui représentent environ 11 % de la valeur monétaire des services d'imagerie, ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Saskatchewan

Depuis 1993-1994, les seuls services de laboratoire inclus dans les fichiers soumis à la BDNM sont les services de laboratoire communs en cabinet fournis par les médecins autres que les pathologistes. La responsabilité des services de laboratoire privés dispensés par les spécialistes en pathologie a été transférée aux régies régionales de la santé en octobre 1993, et ces services ne sont plus financés sur la base de la rémunération à l'acte.

Les services d'imagerie en établissement qui sont financés par les régies régionales de la santé ne sont pas inclus dans les fichiers soumis à la BDNM, tout comme les services d'imagerie dispensés dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein.

Alberta

Jusqu'au 1^{er} juillet 1995, seuls les services de laboratoire dispensés hors des hôpitaux étaient inclus.

Seuls les services d'imagerie hors établissement sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM.

Colombie-Britannique

Les services de laboratoire et d'imagerie rémunérés à l'acte qui sont dispensés aux patients en consultation externe sont inclus dans les fichiers soumis à la BDNM, mais les services aux patients hospitalisés ne le sont pas.

La production du présent rapport est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
www.icis.ca
droitdauteur@icis.ca

ISBN 978-1-77109-259-3 (PDF)

© 2013 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *Rapport sur les tarifs d'honoraires des médecins, Canada 2011-2012*. Ottawa, ON : ICIS; 2013.

This publication is also available in English under the title *Physician Services Benefit Rates Report, Canada, 2011–2012*.

ISBN 978-1-77109-258-6 (PDF)

Parlez-nous

ICIS Ottawa

495, rue Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M2P 2B7
Téléphone : 416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas, bureau 600
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2B7
Téléphone : 250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514-842-2226

ICIS St. John's

140, rue Water, bureau 701
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6H6
Téléphone : 709-576-7006



www.icis.ca
Au cœur des données



Institut canadien
d'information sur la santé
**Canadian Institute
for Health Information**